

Centre de formation
professionnelle Jonquière

CHARPENTERIE- MENUISERIE

11 mois de formation!

90%
DE PLACEMENT
DEPUIS 3 ANS

Le charpentier-menuisier exécute des travaux de charpente de bois, de menuiserie ainsi que des travaux d'assemblage, d'érection et de réparation de pièces de bois ou de métal. Il utilise des outils manuels et électriques ainsi que des équipements spécialisés en vue d'ériger des structures de bâtiments. Il se conforme à des plans, à des instructions ou au Code du bâtiment.



**PRENDS
TA PLACE**

MON PROFIL



HABILETÉS ET INTÉRÊTS

- J'aime le travail de précision
- J'ai le souci du détail
- J'ai un bon esprit d'initiative et d'analyse
- Je possède un bon sens de l'observation
- Je suis en bonne condition physique
- J'ai une bonne acuité visuelle
- J'ai une bonne coordination psychomotrice

PERSPECTIVES PROFESSIONNELLES

CE PROGRAMME PRÉPARE À LA FONCTION DE :

Charpentier-menuisier, entrepreneur, contremaître en charpenterie, coffreur de béton, ouvrier de la production d'habitations préusinées, personnel d'installation, d'entretien et de réparation d'équipements résidentiel, commercial, industriel et institutionnel.

DANS LES ENDROITS SUIVANTS :

Chantiers de construction, entreprises de rénovation, usines d'habitations préusinées.

CONDITIONS D'ADMISSION

- ▶ Être titulaire d'un diplôme d'études secondaires (DES);
ou
- ▶ Être âgé d'au moins 16 ans au 30 septembre de l'année scolaire de l'entrée en formation et avoir obtenu les unités de 4^e secondaire en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématiques;
ou
- ▶ Être âgé d'au moins 18 ans au moment de l'entrée en formation, avoir réussi le test de développement général (TDG) et posséder les préalables spécifiques;
ou
- ▶ Détenir une attestation d'équivalence de niveau secondaire (AENS).



Remarque : Les diplômés en charpenterie-menuiserie pourront obtenir un certificat de compétence-apprenti à condition de répondre aux critères de la Commission de la construction du Québec (CCQ).

CONTENU DU PROGRAMME

ÉNONCÉS DES COMPÉTENCES

HEURES

Prévenir les atteintes à la santé, à la sécurité et à l'intégrité physique sur les chantiers de construction	30
Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	15
Utiliser des outils manuels et des outils portatifs électriques pour effectuer des assemblages	75
Traiter de l'information liée à des plans, à des devis et à des croquis	90
Effectuer des calculs relatifs à la planification	45
Effectuer des opérations d'alignement et de nivellement	60
Effectuer des activités d'échafaudage, de levage et de manutention	45
Fabriquer et installer l'ameublement et les accessoires de finition	90
Construire des coffrages d'empanchements, de murs de fondation et de murs de béton	105
Effectuer des activités liées à la pose de fondations profondes	30
Construire des coffrages de colonnes, de poutres, de dalles et d'escaliers de béton	105
Construire des charpentes de planchers	60
Construire des charpentes de murs	90
Construire des toitures	105
Effectuer des travaux d'isolation, d'insonorisation et de ventilation	45
Effectuer des travaux de finition extérieure	105
Effectuer des travaux de finition intérieure	120
Construire des escaliers de bois	120
Préparer son intégration au marché du travail	15

INSCRIPTION

www.srafp.com

ou formulaire papier disponible dans les centres de formation professionnelle, les écoles ou les centres d'éducation des adultes

www.cfpjonquiere.com

418 695-5195